Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20210716-2021-07-23-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2021 Affichage : 23/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

Objet : Individualisation des subventions aux associations patrimoniales au titre de l'exercice 2021

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43	
Nombre de membres en exercice :	43	
Quorum:	22	
Nombre de membres présents :	30	
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.		

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

<u>Etaient absents</u>: Madame BELGODERE Danièle; Madame VESPERINI Françoise; Madame SALGE Hélène; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Monsieur DEL MORO Alain.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre;

Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;

Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul;

Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck;

Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François;

Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

2021/JUILLET/02/04 Page **1** sur **2**

Accusé certifié exécutoire il municipal,

Réception par le préfet : 23/07/2021

Affichage: 23 Vi 10 le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4;

Pour l'autorité compétente par délégation



Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant que le montant global proposé s'élève à 45 000 €.

Après avoir entendu le rapport de Philippe PERETTI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien; Monsieur TATTI François; Monsieur ZUCCARELLI Jean s'étant abstenus.

Lisandru de Zerbi ne participant pas au vote pour l'association « les amis de la Chapelle Sainte Croix »

Alain Del Moro et François Dalcoletto ne participant pas pour la confrérie Saint Joseph Marie-Dominique Carrier et Françoise Filippi ne participant pas pour l'association » Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception »

Article 1:

- **Décide** d'allouer les subventions suivantes aux associations patrimoniales au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 45 000 € :

Associations	Montant
	accordé en 2021
Amis de la Chapelle Sainte-Croix	2 200,00 €
Confrérie Saint Joseph	2 500,00 €
Société des Amis du Musée de Bastia	2 500,00 €
Fondation du patrimoine	2 100,00 €
Association Assunta Gloriosa	900,00 €
Les amis de la chapelle de l'Immaculée	800,00 €
Conception	
A Cappellà (festival de la ruralité)	1 000,00 €
Comité des fêtes et animation du patrimoine de	21 000,00 €
Bastia	
Association des chercheurs en sciences humaines	1 000,00 €
Société des sciences historiques et naturelles de	4 000,00 €
la Corse	
Association Petre Scritte	500,00 €
Franciscorsa	2 500,00 €
Lyre Municipale Bastiaise	4 000,00 €
TOTAL	45 000, 00 €

Article 2:

- **Précise** que la somme de 45 000 € est inscrite au Budget principal 2021 compte 6574 sous fonction 33.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé par : Pierre SAVELLI

Pierre SavellDate : 22/07/2021

Qualité : MAIRE Page 2 sur 2